

ASSOCIATION DES RIVERAINS



DES HESPERIDES ET MOURRE ROUGE

COPIE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU DU 3 JANVIER 2003

Réunion extraordinaire de bureau : ouverture de séance 18H00

Absents excusés : Jean SIMONNARD, Jacques BIOLAY, Etienne LLOBET

Ordre du jour :

- Informations sur les différents dossiers et recours en cours
- Courrier de la mairie concernant le plan de circulation
- relance du courrier pour le DAB à la Poste,
- Réunion prochaine en Mairie de la Base Nautique
- Nuisances aériennes . Relance de la Mairie et le CCI
- Urbanisme

Devant les fréquentes interpellations des habitants de la zone Pointe Croisette sur la prolifération des chantiers, il est envisagé :

- d'organiser une réunion publique concernant l'urbanisme à Cannes. Pour se faire nous devons recueillir suffisamment de précision auprès de la Mairie et pouvoir mobiliser une personnalité à la compétence incontestable.
- De faire un communiqué de presse sur la prolifération des chantiers et multiplication des permis de construire accordés,
- de relancer les courriers à la mairie

Recours Georges V Av des Hespérides (Palais des îles) :

Le recours suit son cours, le mémoire ampliatif devrait être déposé incessamment.

- Un courrier au service de l'urbanisme pour réitérer nos demandes d'application de la réglementation en matière d'horaires de chantiers, d'affichage des permis de construire, et reposant la question de l'alignement de cette construction en cours avec le Florentin, lui même illégal.

"A LA POINTE" 29, avenue des Hespérides 06400 CANNES

Projet George V : rue Ricord laty

Suite aux rejets des divers recours gracieux, et devant le refus de la mairie de prendre en compte les demandes des riverains, le bureau décide à l'unanimité de déposer un recours pour annulation du permis de construire, devant le tribunal administratif de Nice, d'ici le 3 février.

*** A LA POINTE ***

**29.AV DES HESPERIDES
06400 CANNES**

COPIE

Projet Rue Ricord Laty/Esprit Violet: Devant les nombreuses demandes et protestations des riverains du quartier Ricord Laty/Violet, le bureau décide à l'unanimité d'engager l'association pour soutenir les recours gracieux qui sont déjà envoyés à la mairie de Cannes. par ailleurs, face à certains problèmes de forme relevés dans le dossier de permis de construire, et au regard de l'argumentation déjà bien entamée, le bureau décide à l'unanimité des présents de déposer directement une requête introductive d'instance pour demander l'annulation devant le Tribunal administratif de Nice. avant le 9 février 2003, conjointement aux riverains ayant pris cette décision.

Une prochaine réunion de bureau est fixée pour examiner les autres dossiers mi février.

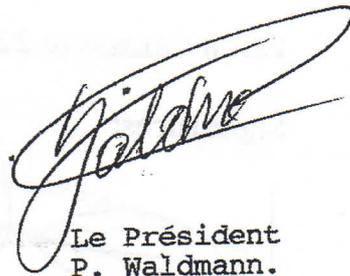
La date de l'assemblée générale annuelle sera à l'ordre du jour et devrait être fixée.

Un courrier aux adhérents serait prévu afin d'informer sur les différents dossiers et de relancer les adhésions 2003

Séance levée à 20H00.



Le Bureau



Le Président
P. Waldmann.